



#### 4 élus de l'opposition givordine

Virginie BODARD,  
Jean Marc BOUFFARD,  
Michelle PALANDRE,  
Georges FENECH,  
des conseillers municipaux  
Pour vous défendre.

## Le 1<sup>er</sup> vrai conseil municipal

Lors des premiers conseils municipaux de la mandature, nos élus de la liste « une chance pour givors » ont montré une grande compétence et leur aptitude à défendre les intérêts de la population de Givors.

Le dernier Conseil Municipal du 28 mai 2008 a traité 70 délibérations mais nous nous intéresserons simplement à 3 d'entre elles.

### L'édito du Président

Le Défi Givordin est de retour. Malgré l'adversité, il existe une opposition à Givors. Elle est bien réelle et pleine de vitalité. Le but de notre association est de rassembler toutes celles et ceux qui pensent que la politique de l'équipe dirigeant la municipalité n'est pas la meilleure solution pour Givors et que le déclin de cette ville n'est pas une fatalité. A travers ce bulletin trimestriel, nous vous parlerons de Givors, de ce qui s'y passe, de ce que l'on nous cache, de ce que l'on veut nous faire croire, et nous ferons des propositions constructives.

Si vous pensez que Givors mérite mieux que la chape de plomb qui l'étouffe peu à peu, venez nous rejoindre.

Nous avons toutes les bonnes volontés et sommes prêts à recevoir toutes vos suggestions.

Jean LADENT

Directeur de publication

Jean LADENT

N° ISSN 1772-7561

Imprimé par nos soins

### Etude pour le commerce

Jean-Marc Bouffard : « Cette délibération a pour objet l'obtention d'une subvention d'un montant de 30 000 € pour la mise en place d'une « mission développeur commercial » sur le centre ville. Le montant total de cette « mission/étude » se monterait à 104 000 €. C'est donc 74 000 € qui sont à la charge de la commune. Il s'agit d'une étude et non pas d'une action. N'y a-t-il pas déjà eu d'autres études et pourtant le commerce givordin n'en finit pas de mourir. Le Grand Lyon ayant la compétence du développement économique comment se fait-il que cette opération ne soit pas prise en charge par le Grand Lyon ? (...)

Les commerçants en place doivent être associés à cette mission de développement économique. Nul doute qu'eux savent ce qu'ils feraient de 104 000 € pour redynamiser et rendre leurs rues plus accueillantes et plus attractives.(...)

Peut-être faut-il faire jouer à juste titre le droit de préemption de la commune lors de la vente d'un pas de porte de manière à pouvoir proposer des locaux pour une activité commerciale absente. Cela permettrait de diversifier le panel en évitant de mettre en situation de concurrence les commerces existants. (...)

Une ville sans commerce fort en centre ville est une ville morte.(...)

Il faut dans cette étude que soit pris en compte aussi le commerce des quartiers excentrés, comme à Bans par exemple où depuis plusieurs mois maintenant nombre de pas de portes n'ont pas trouvé preneur. Pourquoi.. ? **NDLR : Nous avons appris qu'une action judiciaire est en cours.**

Michelle Palandre est chargée au sein du groupe de nouer des contacts avec les commerçants de Givors pour élaborer avec eux une véritable politique de développement des commerces.

### Givors Développement

Georges Fenech s'interroge sur le financement par la commune de travaux réalisés au lotissement des Bruyères par Givors Développement.

Jean-Marc Bouffard précise : les gens ont acheté les parcelles et ont payé les frais de viabilisation.

Pourquoi faut-il encore payer ?

### SOMMAIRE

- Le 1<sup>er</sup> vrai conseil municipal.
- Législatives partielles.
- Brèves.
- Vérité rétablie.
- Coût de la communication à Givors

## Projet Mostra

Jean-Marc Bouffard : « Alors que plus de 3 M€ d'argent public dont une part importante de la commune viennent d'être investis dans la rénovation de la Maison du Rhône, il nous est demandé de délibérer pour la création d'un nouvel espace culturel.

La construction ou mise en place d'une telle structure est une excellente chose pour permettre à chacune et chacun de découvrir les capacités et des modes d'expression divers et variés d'autres cultures pratiqués ici ou là et de par le monde.

**Le budget prévisionnel des travaux pour cet espace culturel s'élève à 150 000 euros.**

**Le fonctionnement prévisionnel annuel se monte à près de 50 000 euros.**

Même si quelques subventions viennent soulager cette nouvelle charge, il nous semble précipité d'investir dans ce type de projet.

Or la commune est confrontée à un important problème d'accueil des enfants en bas âge.

Dans le rapport d'activité de son AG du 26 avril 2008, le centre social exprime ses difficultés à pouvoir répondre favorablement aux demandes de garde pour la petite enfance, tout comme d'autres structures communales.

Cette structure se trouve contrainte à refuser des demandes. Le fonctionnement choisi par le centre social permet à un nombre important de familles d'accéder au service qui n'est pas à la hauteur du besoin dans de nombreux cas. Le mode de fonctionnement permet d'identifier des réels besoins en constante croissance.

Virginie Bodard et Jean-Marc Bouffard ont rencontré les responsables du Centre Social.

Après un échange particulièrement riche avec le directeur du Centre Social et la présidente de l'association

qui en assure le fonctionnement, il ressort que l'urgence est :

« 1 De mettre rapidement en place une étude pour définir les moyens à mettre en œuvre sur le long terme pour répondre aux besoins futurs.

2 De trouver une ou plusieurs solutions (type micro crèche ou autre) pour pallier les besoins existants (30 places environ).

Nous devons nous doter d'un centre multi accueil de grande capacité, avec un centre d'hébergement.

Ce nouveau centre doit être aux normes, pour accueillir une structure telle qu'aucun givordin ne se retrouve sans solution de garde.



Le centre social de Givors

**C'est pourquoi nous pensons que le projet de la « Mostra » doit être reporté et que doit être pris en charge rapidement le problème de la petite enfance. »**

**Nous ne sommes d'ailleurs pas les seuls à nous en inquiéter, puisque deux élus de la majorité ont montré leur désaccord en votant contre ce projet avec l'opposition.**

## Législatives partielles 2008

### Qu'a-t-on reproché à Georges Fenech ?

Pour la campagne des législatives 2007, des achats de denrées alimentaires pour réaliser les buffets qui clôturent chaque réunion publique ont été réglés par une militante et remboursés au centime près par le **mandataire financier**. C'est donc bien le mandataire financier qui a réglé la dépense au final. Mais la Commission des comptes de campagne a estimé que ces achats auraient dû être réglés directement au supermarché par ce même mandataire. D'autres députés ont pourtant fonctionné de la même façon sans être sanctionnés. Georges Fenech, lui, a été invalidé... Bizarre !!! Voilà pourquoi cette invalidation a été ressentie comme une injustice.

**Le Président du Conseil Constitutionnel Jean-Louis Debré a d'ailleurs reconnu lui-même le 29 mai 2008 (infos AFP) que la sanction avait été disproportionnée d'autant plus que la sincérité et la bonne foi du candidat n'ont pas été mises en cause. »** Que de temps perdu, que de dépenses inutiles... Rappelons que le Conseil Constitutionnel est composé de 9 membres qu'on appelle... les Sages... étonnant non ?

Après l'élimination dès le premier tour de Mr Passi, Raymond Durand (ex suppléant de Georges Fenech), déjà en tête au premier tour du scrutin, a battu Jean-François Gagneur au second tour de la législative partielle dans la 11e circonscription du Rhône. Les électeurs de la 11ème circonscription mécontents de voir leurs bulletins de vote déchirés par une injustice ont réitéré leur choix de l'an dernier en élisant Raymond Durand, le candidat d'union de la droite et du centre.

**C'est une victoire**, une revanche contre une sanction injuste dont l'importance n'a d'ailleurs pas échappé aux médias. Des pages entières dans les journaux ont relaté l'affaire...

**Le parti socialiste a voulu en faire un test national, mal lui en a pris.** Le voyage de Monsieur Hollande et autre Montebourg... La balade de Madame Royal sur le marché de Givors... La visite de ces cadres du PS à grand renfort de publicité n'aura servi à rien.

### Fiers de leurs échecs

Quand Mr. Passi déclare, sitôt élu maire, au nouveau conseil municipal : « Les entreprises ont disparu mais nous courageusement nous sommes toujours là ! »...

Faut-il comprendre que les communistes peuvent très bien prospérer dans une ville où ils ont ruiné l'économie et détruit l'emploi ?

### Erreur

Dans une ville sportive comme Givors, aucun adjoint ne s'occupera des sports. Curieux choix qui a déjà été remarqué par plusieurs présidents de club...

### Inconscience

Quand M. Passi revendique un bilan « exceptionnel », Ne voit-il pas les emplois qui ont disparu ?

Ne voit-il pas les commerces de détail disparaître les uns après les autres.

Ne voit-il pas les ex-rue commerçantes qui donnent l'image d'une ville abandonnée.

### Des givordins oubliés

Sur le Vivre à Givors d'avril 2008, 100 % des réactions présentées sont favorables à la réélection de Mr PASSI. Aux dernières nouvelles : 52 % et non 100 % des votants ont choisi ce maire. Où sont les réactions des 48 % des autres givordins.

Ont-ils eu le droit de donner leur avis dans le bulletin municipal financé par l'ensemble des contribuables givordins ?

### Brèves

### Tous ensemble

« Tous ensemble tous ensemble » ont chanté les communistes et les socialistes ce mercredi soir 28 mai 2008 à la salle Brassens. Pas certain que cette belle entente se soit retrouvée dans les urnes au soir du 2ème tour des législatives.

### Ignorance

Quand le maire Mr Passi délègue son pouvoir de police à un conseiller municipal alors que c'est formellement interdit par la loi. a-t-il quelques craintes de prendre ses responsabilités ou fait-il preuve d'une ignorance difficile à accepter pour quelqu'un qui dirige la ville avec ses amis communistes depuis si longtemps?

### Humour électoral

« C'est moi le patron ici » s'est écrié le président communiste d'un bureau de vote ce matin du 9 mars 2008 en arrivant, mécontent de voir d'autres personnes que ses « camarades » compter les enveloppes à la demande du secrétariat de ce même bureau. Mécontente et curieuses paroles qui nous ont bien amusés de la part de quelqu'un qui s'était déjà fait remarquer l'an dernier pour avoir bêtement perdu les clefs de l'urne au même endroit.

## **Vérité rétablie**

Dans le magazine municipal Vivre à Givors de mars 2008, à la page 30, il est fait état d'une enquête menée par CANOL (une association de contribuables de l'Ouest Lyonnais) sur les années 2001/2007 dans une vingtaine de villes de plus de 10000 habitants.

Concernant Givors, 3 thèmes apparaissent :

- Dépense de fonctionnement.
- Dettes à rembourser.
- La fiscalité locale.

Nous avons retrouvé l'enquête complète et il apparaît que l'information du VAG était tronquée. Il y manquait certains commentaires essentiels qui permettent de mieux comprendre

**Nous rétablissons la vérité** : en rajoutant en noir les commentaires de CANOL pour chaque rubrique.

La dépense de fonctionnement est en baisse de 1% oui... mais :

**La dépense reste supérieure à la moyenne des villes de même catégorie et les frais de personnel sont trop importants.**

La dette à rembourser est fortement réduite oui... mais :

**Les recettes de fonctionnement sont supérieures aux besoins et surtout les investissements importants doivent être financés par l'emprunt et non par la fiscalité.**

La fiscalité locale est en faible augmentation.

oui... mais :

**L'augmentation de la fiscalité est supérieure à l'inflation.**

*Et nous rajouterons : « malgré un niveau déjà très élevé de cette fiscalité. »*

## **Coût de la communication de la mairie de Givors**

CANOL écrit dans une autre étude sur les dépenses de la communication :

« Nous avons demandé aux maires de 10 villes du Rhône de nous communiquer leurs dépenses de communication.(bulletin municipal, tract, etc...). Tandis que la plupart nous ont répondu rapidement et aimablement, des villes comme Givors n'ont pas daigné répondre malgré nos relances réitérées.

Les informations communiquées proviennent du compte administratif de la commune ».

L'argent dépensé est par exemple de 6,83 € par habitant à Saint Priest ou Tassin, de 2,13 € par habitant à Tarare, 7,73 € par habitant à Villefranche.

**Sur le compte Administratif de la commune de Givors, on peut lire :**

**Coût annuel de la communication :**

**330122 €**

**Ce qui fait : 17,75 € par habitant.**

**C'est énorme ! De l'argent qui aurait pu être mieux employé...! dans une commune où la pauvreté est une des plus fortes du département.**

**Retrouvez le Défi Givordin en ligne sur : <http://defigivordin.site.voila.fr>**

**Association : LE DEFI GIVORDIN** 9 rue Victor Hugo 69700 GIVORS <http://defigivordin.site.voila.fr>

### **BULLETIN D'ADHESION**

NOM .....

Prénom ..... Signature .....

Adresse .....

Téléphone ..... Date .....

E.mail .....

- j'adresse ma cotisation 2008 de 15 euros       je fais un don exceptionnel de : .....

Adhésion, don exceptionnel ou soutien financier sont à envoyer à l'adresse indiquée ci-dessus.